

Edité le : 21-Jul-26

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

Rapport partiel

ARS Rhône-Alpes - DTD du Rhône

Sce Environnement et Santé

241 rue Garibaldi - CS93383

69418 LYON Cedex 03

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-91723		
Identification échantillon :	LSE2607-29660	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT du RHONE	
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance :	SOURCES BESSY	Code PSV : 0000000053	
Localisation exacte :	CHAMBRE DE REUNION		
	Type de point de prélèvement : ressource / Environnement du robinet propice à un prélèvement : Non		
	Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Non / Mode de prélèvement : Autre Bêcher		
	Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non / Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Non / Type de Robinet :		
	Autre Bassin / Conditions de prélèvement : Plssette en continu / Démontage de la partie terminale : Non / Mode de désinfection du robinet :		
	Autre : aucun / Maintien du cône stérile : Non		
Dept et commune :	69 MONTROMANT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7083506800	Y : 4,5307195300	
UGE :	0002 - SIE MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	RP	Type Analyse : 69RPF	Motif du prélèvement : S1
Nom de l'exploitant :	SUEZ LYONNAISE DES EAUX 69 967, CHEMIN PIERRE DREVET CS 2 152 69643 CALUIRE ET CUIRE CEDEX		
Nom de l'installation :	BESSY	Type : CAP	Code : 000053
Prélèvement :	Prélevé le 01/07/2026 à 08h59 Réception au laboratoire le 01/07/2026 Prélevé par CARSO LSEHL / WANAXAENG Johanna Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : LSN		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Pesticides <i>Pesticides divers</i>									
Anthraquinone	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M ET291	0.005		2		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré
69ANTHRAQ26 ANALYSE ANTHRAQUINONE (ARS69-2026)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.